

Le dossier électronique du patient est lancé

SANTÉ Les Valaisans peuvent désormais s'inscrire sur la plate-forme CARA pour ouvrir leur dossier électronique, qui promet de faciliter l'échange d'informations et d'améliorer la prise en charge des patients.



Patrice Hof, Victor Fournier, Mathias Reynard, Marina Hinnens et Cédric Michelet ont présenté le dossier électronique du patient ce vendredi.

STUDIO BONNARDOT - SION

Les patients valaisans peuvent prendre rendez-vous pour ouvrir un dossier médical électronique. La plate-forme numérique est mise à leur disposition par CARA, une association non commerciale constituée de cinq cantons romands qui promet un système hautement sécurisé.

Actuellement, les patients et les différents acteurs de la santé communiquent essentiellement par courriels, téléphones, courriers, voire même par messagerie instantanée, ce qui n'est «pas très efficient, peu sécurisé, génère des coûts importants et peut entraîner des risques d'erreurs», a expliqué hier devant la presse à l'Hôpital du Valais Victor Fournier, chef du Service de la santé. Le dossier électronique du patient (DEP) doit désormais faciliter l'échange d'informations et assurer une prise en charge plus rapide et plus adéquate du patient.

Le DEP rassemblera des informations médicales importantes telles que les médicaments prescrits, les allergies détectées ou encore une lettre de sortie de l'hôpital. De quoi éviter par exemple de prescrire des médicaments à double ou de refaire inutilement des examens.

Pour accéder à son DEP, le patient doit posséder une identification électronique. En Valais, la connexion s'effectue par le biais de la SwissID, certifiée depuis fin mars 2021. Pour ouvrir

“
Par rapport au bénéfice attendu notamment pour le patient, nous considérons que l'investissement important reste raisonnable.”

VICTOR FOURNIER
CHEF DU SERVICE DE LA SANTÉ

gratuitement son DEP, le patient doit prendre rendez-vous dans un des quatre guichets ouvert sur les sites de l'Hôpital du Valais de Sion, de Martigny et, en alternance, de Brigue et de Viège.

Pas d'acteurs privés

A ceux qui s'inquiéteraient de la sécurisation des données médicales contenues dans leur DEP, Victor Fournier indique que «la loi fédérale impose des contraintes très élevées en matière de sécurité informatique. Pour obtenir un SwissID, le processus est compliqué et plus contraignant que dans le domaine bancaire. Et même si le risque zéro n'existe pas, nous évoluons là dans les plus hauts standards en matière de sécurité», rassure le chef de service.

Derrière l'association CARA qui met à disposition le processus et les outils informatiques certifiés nécessaires au fonctionnement du DEP, se trouvent cinq cantons: Valais,

Le préposé cantonal est satisfait

En 2015, le dossier de santé en ligne a subi un coup d'arrêt en Valais et les patients n'ont pas eu accès à leur DEP. Sa sécurité avait été mise en cause par le Parti pirate suisse et le préposé cantonal à la protection des données et à la transparence, Sébastien Fanti, avait demandé la suspension du projet.

Aujourd'hui, Sébastien Fanti est «très positif» sur le nouveau système mis en place et a d'ailleurs ouvert son propre DEP. Tous les préposés des cantons romands impliqués sont associés au projet et «travaillent ensemble. Le processus est serein et créatif de valeurs pour les citoyens», indique le préposé valaisan qui ajoute que le système aurait été bien utile durant la pandémie de Covid-19. **ATS**

Fribourg, Genève, Jura et Vaud. Il n'y a donc pas d'acteurs privés, pas d'entreprises commerciales dans l'association, ce qui est également un gage de sécurité, estiment les partenaires.

2 millions de francs par an

Lancée officiellement ce vendredi, la plate-forme CARA est cependant ouverte depuis juin 2021 pour tous les cantons impliqués. «A ce jour, environ 200 Valaisans ont ouvert un dossier», a précisé Patrice Hof, secrétaire général de CARA.

Du côté du monde médical, quelque 700 organisations au total sont pour l'heure affiliées au système, dont l'Hôpital du Valais, l'Hôpital Riviera Chablais, la plupart des cliniques valaisannes et quelque 170 médecins du canton. Les assureurs maladie en sont exclus par la loi fédérale

“
A ce jour, environ 200 Valaisans ont ouvert un dossier.”

PATRICE HOF
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE CARA

et l'Etat n'y a pas accès non plus, a précisé Victor Fournier.

Le budget de fonctionnement de l'association s'élève au total à 10 millions de francs par an, soit environ 2 millions de francs pour le Valais. «Cela représente 0,25% du budget du Service cantonal de la santé. Par rapport au bénéfice attendu notamment pour le patient, nous considérons que l'investissement important reste raisonnable», a souligné le chef de service. **ATS**